



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada

Services du matériel et des acquisitions
Poste 9W071,
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

FP802-140036

22 juillet 2014

**Objet : DEMANDE DE PROPOSITION : FP802-140036
ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INSTALLÉS DANS LES
IMMEUBLES DE PÊCHES ET OCÉANS CANADA À OTTAWA**

ADDENDA N° 7

Pour faire suite à la documentation d'accompagnement de l'appel d'offres susmentionné affiché sur le site de service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG), l'Addenda n° 7 est émis.

Question 1:

La majorité de la soumission tel que mentionné ci-dessus donne à penser qu'il est de la responsabilité de l'entrepreneur de fournir l'équipement de remplacement en cas de besoin et ceci doit être inclus dans le cadre du prix de l'offre prévue.

Cependant, sur l'additif 3, sous le barème de prix 2, le bas rapporte

Prix pour couvrir l'entretien uniquement. Si un remplacement est nécessaire, le prix est à négocier séparément.

Je suis allé sur cet appel d'offres avec un peigne à dents fines et ne suis pas en mesure de préciser si le prix que nous vous fournissons est d'inclure l'équipement de remplacement ou si en effet il est juste pour l'entretien et l'équipement de remplacement nécessaire sera remplacé à un coût supplémentaire au-dessus des prix d'appel d'offres cité.

Puis-je s'il vous plaît demander des éclaircissements à ce sujet? Direction de l'endroit où je peux obtenir des réponses? Il semble juste que certaines parties de l'offre contredisent d'autres parties me laissant sans réponse vraiment claire.

Réponse 1:

Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de fournir l'équipement de remplacement en cas de besoin et que cela doit être inclus dans le cadre du prix de l'offre prévue.

Toutes les autres modalités de la présente exigence demeurent inchangées
Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jianna-Lee Zomer

Agent de marchés

Services du matériel et des acquisitions